Institut de recherche et de promotion de la Langue et Culture Sourde

Déclaré à la Préfecture du Rhône le 14/03/2005 sous le n° W691058633
Journal Officiel du 16/04/2005 - n° parution 20050016 – n° annonce 1634

Présentation de l'ILCS :

Au cœur de la Langue et Culture Sourde

L'Institut de recherche et de promotion de la Langue et Culture Sourde est un lieu de Langue et Culture fruit d'une richesse naturelle de la Communauté Sourde.

L'ILCS est conçu pour faire connaître et rayonner la Langue et Culture Sourde. Il sera un véritable «pont culturel et linguistique» entre la communauté Sourde et la population nationale et européenne.

L'ILCS s'est fixé trois principales missions :

- développer et approfondir l'étude, la connaissance et la compréhension de la Communauté Sourde, de sa Langue et Culture Sourde, et de son effort de développement ;
- assurer et promouvoir la diffusion de la Langue des Signes par des activités linguistiques, culturelles, éducatives, sociales et professionnelles ;
- favoriser les échanges culturels, la communication et la coopération entre la Communauté Sourde et la population nationale et européenne, en particulier dans les domaines éducatifs, socioculturels et linguistiques.

L'ILCS est une association sans but lucratif qui gère trois centres :

- ***Centre de Langue et Culture Sourde*** (CLCS) : formation de Langue et Culture Sourde (Langue des Signes Française) ; Centre de ressources de Langue et Culture Sourde ; Laboratoire de recherche pédagogique et linguistique et Instrument de promotion de la Langue et Culture Sourde ;
- ***Centre Mieux Vivre Sourd*** (MVS) : aides ou maintien à domicile aux personnes âgées et aux familles ; *aides aux déplacements* (chez un docteur, à la banque, promenade,…), *services à domicile* (entretien à la maison, bricolage, contact, tenir compagnie,…) et *aides à la livraison* (courses,…) ;
- ***Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation pour Sourds*** (CERFS) : ingénierie de formation des adultes ; conseil en formation ; études, recherche et développement des formations professionnelles qualifiantes ou diplômantes pour Sourds.

Le champ d'action de l'ILCS est principalement ancré en Rhône-Alpes et plus particulièrement dans le bassin Lyonnais, mais se développe également au plan français et européen.

Pour tout renseignement et contact :
Adrien Pelletier
Délégué chargé de relations et de développement
CCO – 39 rue Georges Courteline – 69100 Villeurbanne
Fax : 04 72 05 10 70 – Courriel : ilcs@hotmail.fr